

## « Plût aux dieux que... » Analyse d'une circonlocution auxiliaire modale<sup>1</sup>

*Plût aux dieux que ce fût le dernier de ses crimes !*

C'est la dernière énonciation et le dernier vers d'une tragédie de Racine (1669), *Britannicus*. L'empereur romain Néron vient d'assassiner un innocent, Britannicus. Son conseiller Burrhus souhaite que ce soit le dernier de ses crimes, mais n'a pas l'air d'y croire... Il a déjà compris, avec la mère de Néron (acte 5 : 6), que ce n'était là que le début d'une carrière sanguinaire ; et les spectateurs du temps de Louis XIV, connaissant la suite de l'histoire, doivent comprendre le ton désabusé du souhait.

### 1. Début de déshabillage modal : ôter le souhait.

À un coup d'œil rapide, on pourrait imaginer qu'il s'agit ici d'une phrase à tournure impersonnelle du type « (il) plût que P » avec ellipse du sujet clitique « il ». Mais « Fassent les dieux que ce soit son dernier crime » n'est évidemment pas une variante à ellipse de « il » de « (il) fassent les dieux que ce soit son dernier crime » : il y a là, plutôt, un sujet non-clitique, disons un « GNs », à savoir « les dieux », postposé au verbe, puis un complément d'objet « que ce soit son dernier crime. D'une manière comparable, dans « Plaise aux dieux que P », où on souhaite que quelque chose (« que P ») plaise aux dieux, il y a le verbe « Plaise », puis complément indirect « aux dieux », puis son sujet « que P ». Même chose dans « Plût aux dieux que P » où un GNs « que P » est postposé au verbe « plût ».

Le mode subjonctif (affecté au verbe noyau de l'énoncé) indique ici que l'énonciation de cet énoncé est *optative*, c'est-à-dire de l'ordre du souhait, qui est une des valeurs du subjonctif français (on reviendra sur cette notion). La postposition du GNs à « plût » non seulement en tant que forme verbale personnelle (« à la 3<sup>e</sup> personne »), mais en tant que « verbe complet »<sup>2</sup> et même muni d'un complément indirect non clitique (« aux dieux ») complète le marquage de la modalité optative.

Pour dégager la forme du Contenu propositionnel (CP) affecté par ces marques de modalité optative, « ôtons » ces marques modales. Ôtons d'abord la postposition du GNs au Verbe complet ; alors il reste ceci (avec sujet en position neutre) :

1) [Que ce fût le dernier de ses crimes]<sub>GNs</sub> plût<sub>SubjImp</sub> aux dieux.

Ôtons encore le subjonctif, il reste :

2) [Que ce fût le dernier de ses crimes]<sub>GNs</sub> plaisait<sub>Imp</sub> aux dieux.

Telle est la proposition affectée par la construction au subjonctif avec postposition du GNs au verbe complet.

Dans « Plût aux dieux que P », le GNs « que P » est postposé non seulement au verbe complet, mais à une expression l'incluant, « plût aux dieux » ; cette postposition du GNs avec valeur modale était, au XVIII<sup>e</sup> siècle, un résidu d'un état de langue antérieur.

<sup>1</sup> Première version 2008 pour cours de pragmatique (U de Nantes). Versions revues mises en ligne en 3-2010 puis 1-2011.

<sup>2</sup> Dans « Il a bu », on peut appeler *verbe complet* la forme « a bu » et forme verbale simple personnelle le seul « a » ; dans « Il boit », « boit » est à la fois le verbe complet et la forme verbale personnelle. Dans « Quand a-t-il bu ? » et « boit-il », un sujet clitique, « il », est postposé à la forme verbe personnelle ; il s'agit de la postposition du sujet clitique à cette forme personnelle (cette postposition a valeur modale) ; dans « le jour où boit Jean » et « le jour où a bu Jean », le sujet non-clitique (GNs) est postposé au verbe complet (cette postposition n'a pas valeur modale en français moderne) (Quoi qu'on die, cette postposition n'est pas questionnelle dans « Que fait Jean ? »).

## 2. Enlever la désespérance.

Dans ce résultat (formule 2), l'imparfait est gênant, car Burrhus ne souhaite pas que le crime accompli n'ait pas eu lieu, mais souhaite qu'aucun nouveau crime ne lui succède désormais ; il souhaite donc que cela « plaît » ou « plaira » aux dieux (pardonnez l'indicatif...), et non que cela « plaisait ».

L'imparfait de « plût » (débarrassé du subjonctif dans « plaisait ») n'est donc pas un *imparfait temporel*, indiquant que le verbe représente un *plaire* antérieur à la parole de Burrhus. Il ne peut s'agir que d'un *imparfait modal*, suggérant au moins le doute sur la réalité de la proposition qu'il affecte par son verbe : l'énonciateur, pour le moins, doute que « [(le fait) que ce soit le dernier de ses crimes] plaira aux dieux », voire, suppose ou suggère que cela ne leur plaira pas<sup>3</sup>.

Cet impact sémantique de l'imparfait modal rend compte du fait que le terme d'*optatif* peut nous gêner pour caractériser l'énonciation de Burrhus ; certes, il « souhaite » (optatif) que ce soit le dernier des crimes de Néron ; mais, tout en le souhaitant (par le subjonctif), il donne l'impression de ne pas y croire. C'est de cette espèce de contradiction, ou du moins de tension, que rend compte la terminologie des grammairiens qui, en un tel cas, parlent souvent de *regret* plutôt que d'*optatif*<sup>4</sup> sans expliciter la valeur optative en jeu. Pourtant la notion naturelle de *regret* est insuffisante. On regrette un fait admis comme tel, souvent mais non toujours passé (« Tu es parti : je le regrette. Tu ne reviendras pas : je le regrette »). Or Burrhus, selon son énoncé, ne déplore pas simplement un fait à venir comme inéluctable (« Je prévois qu'il va commettre d'autres crimes : que c'est regrettable ! »). Par le subjonctif de « plût », il paraît bel et bien en quelque sorte souhaiter – même s'il ne paraît pas y croire – qu'il n'en soit pas ainsi : il *voudrait* qu'il n'en soit pas ainsi (« Je souhaite cela, mais hélas, je n'y crois pas »).

Ce qu'en un tel cas on appelle parfois l'expression du regret est donc plutôt un optatif – mais un *optatif sans espoir*, ou presque sans espoir<sup>5</sup>. Cette nuance correspond, chez certains grammairiens, à la notion d'*irréel*<sup>6</sup>. Ainsi la notion grammaticale de *regret* recouvre, en les confondant, la notion grammaticale d'*irréel* et celle d'*optatif*. – En combinant des termes traditionnels, on pourrait dire qu'il s'agit ici, avec « plût », d'un *optatif irréel*.

Plutôt que de nier cette valeur optative ou de la cacher derrière la notion différente de regret, il est utile d'en pointer, fût-ce naïvement, la complexité<sup>7</sup>.

On aurait pu enlever les marques dans un ordre différent : en ôtant d'abord l'imparfait modal (avant le subjonctif), on obtiendrait : « Plaise aux dieux que ce soit le dernier de ses crimes ». Or cela pouvait se dire du temps de Racine, et ne comportait pas la nuance d'irréalisation du souhait ; ce qui, par contraste, tend à confirmer ici la nuance modale de l'imparfait.

## 3. Contenu propositionnel direct nu.

Ôtons cet imparfait. Reste enfin, dépouillé de ses marques modales, le Contenu propositionnel :

- 3) [Que ce soit le dernier de ses crimes]<sub>GNS</sub> plaira (ou plaît) aux dieux.

Ce qui est souhaité, c'est en effet que [(le fait) que ce soit le dernier de ses crimes] plaira aux dieux. La formulation au futur (« plaira ») est licite dans cette décantation paraphrastique du contenu

<sup>3</sup> L'imparfait modal et l'imparfait temporel ont en commun de concerner un monde sous-déterminé par rapport à l'actuel ; dans l'imparfait temporel, la sous-détermination est interprétée chronologiquement.

<sup>4</sup> La valeur optative de cette construction est généralement bien reconnue. Ainsi l'énoncé de Burrhus est l'unique exemple avancé par Jean Lacoste (2008 : 106) comme forme linguistique du souhait, et Henri Sensine (1908 : 66), le cite comme une « forme d'optatif » « analogue à celle du latin ». – Je négligerai ici une distinction envisageable entre les notions de *souhait* (optatif) et de *vœu*.

<sup>5</sup> C'est l'occasion de souligner qu'à la différence de la notion de *souhait*, la notion d'*espoir* implique de la croyance, d'où : « Il viendra, j'espère », mais non \*« Il viendra, je souhaite » (ne pas confondre avec « je le souhaite », assertion incidente à l'assertion de « Il viendra »).

<sup>6</sup> Peu auparavant (deux scènes plus tôt), en apprenant l'assassinat de Britannicus, Burrhus avait dit : « Ah ! madame ! pour moi j'ai vécu trop d'un jour. / *Plût au ciel* que sa main, heureusement cruelle, / Eût fait sur moi l'essai de sa fureur nouvelle ! ». C'est peut-être surtout à propos de tels cas qu'on emploie la notion de regret. Burrhus, certes n'a aucun espoir ; mais il ne se contente pas de « regretter » le crime commis ; il exprime, par cet espèce de souhait, le désir impuissant, sans espoir, que cela n'ait pas eu lieu.

<sup>7</sup> On oppose souvent deux valeurs dites de *souhait* et de *regret* comme la *Grammaire méthodique du français* selon laquelle (chap. 7, § 2.4.2.4), à propos de l'imparfait et du plus-que-parfait du subjonctif – qui sont en quelque sorte les imparfaits simple et composé du subjonctif : « L'imparfait *plût* exprime le regret, par opposition au présent *plaise* qui marque un souhait (2.4.2.2) : *Plût à Dieu qu'on réglât ainsi toutes les querelles* (La Fontaine) » [*sic*, c'est du La Fontaine démétrifié]. Ceci suggère une interprétation temporelle (plutôt que modale) de cet imparfait. Mais la valeur de l'imparfait est clairement modale et non temporelle dans cet exemple de La Fontaine, qui concerne la justice de son temps, et peut concerner l'avenir, mais non le passé (rappelons qu'au subjonctif, le « présent », ne contrastant pas avec un futur qui n'existe pas, peut concerner l'avenir). Il me paraît plus pertinent d'assigner une même valeur modale (optative) au subjonctif, qu'il soit présent ou imparfait, dans ces exemples.

propositionnel, car ni l'imparfait modal, ni le subjonctif, ne possèdent un futur, par contraste avec lequel « plaise » ou « plaisait » ne pourrait pas représenter quelque chose à venir ; dans : « le fait que cela me plaise demain », « S'il pleuvait demain, ça m'arrangerait », « plaise » et « pleuvait » ne peuvent pas être mis à un futur correspondant qui n'existe pas ; résultat, en « ôtant » le subjonctif (qui n'a pas de futur distinct du présent), donc en passant à l'indicatif (qui en a un), on introduit dans la paraphrase un contraste présent/futur qui restreint malencontreusement à un présent-non-futur la valeur du présent plus ouvert du subjonctif – ce qu'ici on corrige (lourdement) par la paraphrase ici « plaît ou plaira » supposée neutraliser l'apparition de ce contraste. – Cette difficulté nous rappelle, s'il en est besoin, que la prétendue mise à nu du contenu propositionnel par soustraction des marques modales, telle qu'elle est opérée ici, est une procédure approximative, parfois révélatrice, mais parfois aussi plus ou moins trompeuse.

Quant au passage de « fût » à « soit » dans la subordonnée sujet, c'est un autre problème lié au paraphrasage ; je me contenterai ici de dire que je continue à accorder le verbe régi avec le verbe recteur.

#### 4. Rôle pragmatique de l'énoncé direct.

Pour la bonne compréhension du souhait de Burrhus, il doit être sous-entendu que s'il plaisait aux « dieux » que ce soit le dernier de ses crimes, ce le serait en effet. On comprend qu'en souhaitant littéralement la cause (plaisir des dieux), Burrhus souhaite essentiellement la conséquence (plus de crime). Car s'il venait à plaire aux dieux ce soit le dernier des crimes de Néron, mais que leur désir ou leur volonté soit sans effet (il y aurait quand même d'autres crimes), on ne pourrait dire que le souhait a été satisfait. Et il n'est même pas nécessaire de supposer que Burrhus croie (et suppose qu'on croie) à l'existence et au pouvoir des dieux : on peut souhaiter que quelque chose arrive en disant : « Fasse le Ciel que cela arrive ! » sans croire au Ciel, ou souhaiter qu'il s'en mêle. Il y a tout de même, chez un écrivain soigneux, un souci de la pertinence de l'expression, tel qu'on peut penser que Racine ne ferait pas dire à Burrhus « Plût aux dieux que P » si ce personnage ne pouvait pas être supposé croire au pouvoir des dieux. L'énonciation littérale *peut* être, à des degrés divers, pertinente et sérieuse.

Burrhus a donc littéralement formulé un souhait concernant la volonté (« plaisir ») des dieux – ce qu'on appelle depuis Searle (1975) un acte de parole direct, mais, par là, il a exprimé, non littéralement un souhait en quelque sorte dérivé concernant les éventuels autres crimes à venir de Néron – ce qu'on appelle un *acte de parole indirect*. Et le souhait littéral concernant les dieux n'est pas forcément sérieux, alors que le souhait indirect l'est tout à fait.

L'énoncé littéral peut donc fonctionner plus comme une *circonlocution auxiliaire* à l'égard de la modalité optative que comme un énoncé littéralement sérieux : souhaiter qu'il plaise aux dieux que P est une manière de souhaiter que P. Avec l'imparfait modal en supplément (« plût » au lieu de « plaise »), l'auxiliaire de modalité optative devient un auxiliaire de modalité optative irréaliste ou sans espoir.

Le simple verbe « pouvoir » joue un rôle analogue dans : « Puissestu réussir ! ». Ce vœu ne serait pas satisfait si tu « pouvais » réussir, mais le pouvais seulement, et qu'un hasard t'empêchait finalement de réussir en effet. Souhaiter littéralement que tu puisses réussir est donc indirectement, mais essentiellement souhaiter que tu réussisses. L'objet littéral du souhait apparaît en ôtant le subjonctif (« puisses » > « peux ») et la postposition du clitique sujet à la forme verbale personnelle ; soit l'idée (contenu propositionnel) que « tu peux réussir » ; telle est ici la *circonlocution auxiliaire* à laquelle est appliquée la construction optative.

#### 5. La circonlocution auxiliaire comme support de modalité.

À quoi bon signifier d'une manière indirecte si on peut signifier directement d'une manière plus simple ? Pourquoi souhaiter qu'« il plaise aux dieux » que P au lieu de souhaiter simplement que P, ou souhaiter que tu « puisses » réussir, au lieu de souhaiter que tu réussisses ?

Poser la question, c'est en partie déjà presque y répondre. Car essayons d'appliquer à la proposition « C'est (ou ce sera) le dernier de ses crimes » les marques modales que nous avons vues appliquées à la circonlocution céleste. Mettons le subjonctif, on obtient :

4) Ce soit le dernier de ses crimes !

Ajoutons l'imparfait modal pour la nuance de peu d'espoir :

5) Ce fût le dernier de ses crimes !

Postposons le sujet :

6) Fût-ce le dernier de ses crimes !

Ça marche mal ! il est vrai qu'il s'agit là de la postposition du sujet clitique, mais la postposition d'un GNs n'arrange rien :

6') Fût cela le dernier de ses crimes !

Ni 5, ni 6 ou 6' (ni même 4 sans doute) ne sont des énoncés de souhait naturels en français classique.

Même chose pour souhaiter directement que tu réussisses par subjonctif optatif avec postposition du sujet clitique au verbe comme forme verbale personnelle :

### 7) Réussisses-tu !

Déjà dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, quand Racine fait parler Burrhus, la construction optative en jeu ne pouvait pas s'appliquer à n'importe quel énoncé français ; elle appartenait à un état pré-classique de la langue et elle ne subsiste plus qu'à titre résiduel dans des circonlocutions auxiliaires de la modalité optative, par le biais desquels on peut – mais indirectement – l'appliquer à n'importe quel énoncé français, pourvu qu'on l'ait préalablement enveloppé dans une telle circonlocution auxiliaire admise. De même, le subjonctif optatif avec inversion du sujet clitique (« Puisses-tu réussir ») ou du sujet non clitique (« Puisse Jean réussir ») marche avec « pouvoir », mais pas avec n'importe quel verbe. Donc l'auxiliarité de la circonlocution avec « pouvoir » tient à ce qu'elle sert de support à une construction modale qui ne serait pas, ou plus applicable à n'importe quel verbe et à n'importe quelle proposition.

D'une manière comparable, le recul historique de la postposition modale du sujet en anglais a provoqué les circonlocutions en « do », qui permettent de demander « Do you know », c'est-à-dire si « you do know », pour ne plus demander « Know you », c'est-à-dire si « you know »<sup>8</sup>. Et ainsi de suite.

### Références.

- Attal, Pierre & Claude Muller, éd., 1984, *De la Syntaxe à la pragmatique*, John Benjamins, Amsterdam.  
Cornulier (de), Benoît, 2001, *Tigres et autres problèmes de sémantique*, photocopié (recueil d'études publiées ou non), Centre d'Études Métriques, U de Nantes.  
Riegel, Martin, Jea-Christophe Pellat & René Rioul, 1994, *Grammaire méthodique du français*, Larousse.  
Lacoste, Jean, 2008, *La Philosophie au XX<sup>e</sup> siècle*, consulté sur Internet (2-2010).  
Searle, John, 1975, « Indirect Speech Acts », dans *Syntax and Semantics*, vol. 3 : *Speech Acts*, éd. par Peter Cole et Jerry Morgan, Academic Press, New York, p. 59, 82.  
Sensine, Henri, 1908, *L'Emploi des temps en français, ou le Mécanisme du verbe*, Payot.

---

<sup>8</sup> Sur ces circonlocutions modales, v. « Signification indirecte par *est-ce que* et par *do* auxiliaires » dans Attal & Muller 1984 : 31-61 et dans Cornulier 2001 : 113-143.